

DÉMARCHES PRÉLIMINAIRES EN VUE D'UNE DEMANDE D'ADMISSION AUX CYCLES SUPÉRIEURS

IDENTIFICATION

Nom de famille à la naissance

Prénom

Avant de faire une demande d'admission formelle, nous vous invitons à nous fournir quelques informations préliminaires qui nous aideront à évaluer :

- vos chances de déposer avec succès une demande d'admission,
- et de voir quel membre de notre corps professoral serait en mesure de vous diriger avec compétence et aurait la disponibilité pour le faire.

Advenant une évaluation favorable à cette étape, nous vous inviterons à déposer une demande d'admission officielle à l'Université de Montréal.

Pièces requises pour les démarches préliminaires

- Esquisse de projet de recherche
- Plan de financement
- Copies de vos relevés de notes et diplômes antérieurs
(peuvent être envoyés par courrier électronique en format numérisé)

ESQUISSE DE PROJET DE RECHERCHE

Objectif de l'esquisse du projet de recherche

Votre esquisse de projet de recherche nous permettra d'évaluer la valeur de votre projet et d'identifier un professeur apte à diriger votre recherche de mémoire ou de maîtrise. Nous nous attendons à une esquisse de projet substantielle mais susceptible d'être développée et précisée ultérieurement.

Consignes

Veillez présenter sommairement votre projet de recherche, en répondant le mieux possible aux questions suivantes (plus ou moins 250 mots à la maîtrise, plus ou moins 500 mots au doctorat) :

1. Titre provisoire de la recherche
2. Présentation du sujet de la recherche : sur quoi portera-t-elle ?
3. À quelles questions souhaitez-vous répondre par la recherche projetée ?
4. Qu'est-ce qui vous prépare à entreprendre cette recherche : formation académique, connaissances et expérience antérieures ?

PLAN DE FINANCEMENT

Objectif

Votre plan de financement nous informera sur les ressources financières sur lesquelles vous prévoyez compter au cours de vos études et sur l'éventuel manque-à-gagner. Nous verrons si et comment il est possible de combler ce manque-à-gagner. Les candidats internationaux sont soumis à des exigences particulières, au regard des règles des gouvernements canadien et québécois :

« [...] l'étudiant, après avoir reçu l'avis officiel d'admission de l'Université, doit s'adresser aux autorités québécoises et à la mission diplomatique canadienne couvrant le territoire où il réside. Il doit démontrer être admis à l'Université à temps plein et disposer de ressources financières suffisantes. Il faut impérativement obtenir ces autorisations d'entrée et de séjour avant l'arrivée au Canada. »

< www.bei.umontreal.ca/bei/form_info.htm >

Selon les normes établies, les « ressources financières étudiantes » s'établissent à environ 20 000 \$ pour un an pour une personne seule.

Consignes

Au meilleur de vos connaissances, veuillez établir des prévisions budgétaires pour les trois premiers trimestres (la première année) de votre séjour à l'Université de Montréal, en répondant aux questions suivantes.

Sources de financement

Salaire et/ou honoraires professionnels	
Bourses	
Régime des prêts et bourses du Gouvernement du Québec	
Capital	
Soutien familial et communautaire	
Revenu d'emploi au Canada	
Autres sources de financement	
TOTAL	
Surplus (ou manque à gagner)	

Autres informations utiles

Veuillez nous communiquer toute autre information utile (par exemple, prévoyez-vous habiter chez un membre de votre famille, en communauté, et réaliser ainsi des économies?).

N'oubliez pas d'envoyer vos relevés de notes et diplômes, en format numérique par courrier électronique, ou par la poste. Nous vous répondrons prochainement.

Faire parvenir à :

Madame Fabienne Pollet
Bureau du vice-décanat
Faculté de théologie et de sciences des religions

C.P. 6128, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7
Canada

téléphone : 514.343.6840 – télécopieur : 514.343.5738
courriel : fabienne.pollet@umontreal.ca